

Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes

REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

(ARMP)



PROJET D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA
GOUVERNANCE (PAGIPG)



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE
DIFFERENTES COMMUNES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES
2016 & 2017

(Financement PAGIPG)

RAPPORT D'AUDIT DE LA COMMUNE DE OUESSE

VERSION DEFINITIVE

Juin 2020

Marché N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

Document de travail	Dates
Projet de rapport provisoire (AC)	13/12/2019
Rapport provisoire	26/12/2019
X Rapport définitif	15/06/2020

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07 D12 (ancien N°2005-B-0040) - N°CNSS : 06300407 – IFU N°
3200800565618 Siègè : Immeuble BEC C/239 Zongo – 02 BP 1913 Cotonou _Tel/(00229) 21 30 54 22

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N° 092468 W - Siègè : 136 Quartier Keguè –
06 BP 60535 Lomé _ Tel/(00228) 22 61 03 99

FRANCE : 2 Route d'Auxerre, 10120 Saint André les Vergers TROYES
Email : bec@becsarl.com / bec_scp@yahoo.fr

Le SMQ du Cabinet BEC est certifié ISO 9001 : 2015 sous le n° 0099804

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	3
II.	OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017	5
III.	ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE	7
IV.	DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE.....	10
V.	CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION	11
5.1.	Exhaustivité des pièces demandées	11
5.2.	Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM)	11
5.3.	Appréciation du respect des délais de passation.....	11
5.4.	Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation)	12
5.5.	Appréciation des constats sur la revue de conformité.....	12
VI.	CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC.....	17
VII.	CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE.....	18
VIII.	ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC.....	18
8.1.	Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes.....	18
8.2.	Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur.....	19
8.3.	Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes	21
8.4.	Appréciation de la performance liée à la revue de conformité des procédures de passation des marchés.....	22
IX.	ANNEXES	26

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des
Marchés Publics (ARMP)**

08 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76

Cotonou (Rép. du Bénin)

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20 février 2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de service public de différentes Communes du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016-2017, nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'audit de la commune de Ouessè.

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation et de contrôle des marchés publics au sein des autorités contractantes visitées (cf. liste en annexe 1). Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche de vérification de la conformité des procédures de passation des marchés publics a été effectuée en conformité avec les exigences des termes de référence (TDR) ainsi qu'aux normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Au terme de notre mission sur la revue de conformité de passation des marchés publics et des délégations de service public, les résultats de nos travaux sont matérialisés par le présent rapport intégrant les commentaires de l'Autorité Contractante et ceux de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Les articulations essentielles dudit rapport portent sur les points suivants :

- i. Opinion motivée de l'auditeur sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service publics passés au titre des exercices budgétaires 2016 & 2017 ;
- ii. Présentation liminaire de l'échantillon d'audit de conformité ;
- iii. Présentation du diagnostic sur la mise en place, l'organisation, le fonctionnement des organes de passation au sein des Autorités Contractantes (AC) au titre de la période sous revue ;
- iv. Présentation des constats sur la vérification des procédures de passation des marchés en fonction des modes de passation ;
- v. Présentation des constats sur les plaintes enregistrées par l'AC ;
- vi. Présentation des constats sur l'état d'exécution financière ;
- vii. Analyse de la performance des AC ;
- viii. Annexes.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

II. OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017

Nous avons procédé à l'audit de conformité des marchés publics et des délégations de service public de la Marie de OUESSE pour les exercices budgétaires 2016 & 2017.

Le tableau ci-après nous renseigne sur la proportion des marchés audités rapportés à la population mère :

Gestion	Eléments	Volume	Valeur
2016	Marchés audités	7	155 962 885
	Marchés de la population mère	10	212 552 481
	%	70%	73%
2017	Marchés audités	10	86 458 030
	Marchés de la population mère	14	130 826 799
	%	71%	66%

Opinions

➤ Gestion budgétaire 2016

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de la commune de OUESSE sur l'exercice budgétaire 2016, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	AOO	6	4	2	0	0
2	DC	1	1	0	0	0
Total général		7	5	2	0	0
%		100%	71%	29%		

Légende

REG Procédure régulière
 RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités
 IRR Procédure irrégulière
 NUL Marché nul

✓ Favorable

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées, nous estimons que la majorité des procédures a été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

➤ **Gestion budgétaire 2017**

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de la commune de OUESSE sur l'exercice budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	AOO	5	2	3	0	0
2	DC	5	3	2	0	0
Total général		10	5	5	0	0
%		100%	50%	50%		

Légende

REG Procédure régulière
 RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités
 IRR Procédure irrégulière
 NUL Marché nul

✓ **Favorable sous réserve**

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées, nous estimons que la moitié des procédures a été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

✓ **Fondements des opinions**

Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Nos responsabilités en vertu de ces normes et dispositions consistent à procéder à la vérification de la conformité des procédures de passation et à communiquer les anomalies, les inexactitudes et les irrégularités constatées dans notre rapport. Nous attestons que nous sommes indépendants de la Marie de Ouessè conformément au Code d'éthique et de déontologie applicable à notre profession. Nous estimons que les éléments probants que nous avons collectés au cours de notre mission sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

III. ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE

Pour la constitution de l'échantillon devant servir de base à la revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés passés par l'AC, nous avons demandé et obtenu l'ensemble des marchés passés. Ensuite, nous avons procédé à un rapprochement de cette liste à celle qui nous a été communiquée par la DNCMP. Ce rapprochement a permis d'obtenir une liste complète des marchés de l'AC. A cet effectif total, devraient s'ajouter éventuellement les marchés ayant fait l'objet de plainte obtenus auprès de l'ARMP. Dans le cas d'espèce, nous n'avons identifié aucun marché ayant fait l'objet de recours.

A partir de cette liste définitive et conformément aux critères d'échantillonnage (cf. Termes de Référence et rapport R1 d'échantillonnage élaboré par le consultant et validé par l'ARMP), l'échantillon des marchés à auditer se présente comme suit par mode de passation :

Tableau n°1 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par mode de passation

Gestion	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Appel d'Offres ouvert	210 552 681	9	153 963 085	6	73%	67%
	Demande de Cotation	1 999 800	1	1 999 800	1	100%	100%
	Total général	212 552 481	10	155 962 885	7	73%	70%
2017	Appel d'Offres Ouvert	106 107 409	7	70 074 740	5	66%	71%
	Demande de Cotation	24 719 390	7	16 383 290	5	66%	71%
	Total général	130 826 799	14	86 458 030	10	66%	71%

Tableau n°2 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par type de marchés

Gestion	Type de marché	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Prestations Intellectuelles	1 999 800	1	1 999 800	1	100%	100%
	Travaux	210 552 681	9	153 963 085	6	73%	67%
	Total général	212 552 481	10	155 962 885	7	73%	70%
2017	Fournitures	25 359 700	4	22 209 700	3	88%	75%
	Prestations Intellectuelles	3 493 590	2	3 493 590	2	100%	100%
	Travaux	101 973 509	8	60 754 740	5	60%	63%
	Total général	130 826 799	14	86 458 030	10	66%	71%

Commentaire :

➤ **Gestion 2016**

L'application des critères d'échantillonnage recommandés par l'ARMP, a permis de retenir dans la population primaire 70% en volume et 73% en valeur des marchés, pour l'audit de conformité au titre de la gestion budgétaire 2016.

➤ **Gestion 2017**

L'application des critères d'échantillonnage recommandés par l'ARMP, a permis de retenir dans la population primaire 71% en volume et 66% en valeur des marchés, pour l'audit de conformité au titre de la gestion budgétaire 2017.

Le détail et les caractéristiques de l'échantillon retenu se présentent comme suit :

Tableau n°3 : Echantillon d'audit de conformité**➤ Gestion 2016**

N°	Intitulé du marché	Mode de passation	Type de marché	Montant
1	Travaux de construction d'un module de 3classes+bureau et magasin avec équipements en mobiliers à l'EPP Kakè, arrondissement de Toui	AOO	T	27 139 615
2	Travaux de construction d'un module de 3classes+bureau et magasin avec équipements en mobiliers à l'EPP Sokponta, arrondissement de Djègbé	AOO	T	27 135 300
3	Travaux d'étude et de contrôle Topographique pour la construction des caniveaux en moellon à CHALLA-OGOÏ: tronçon Carrefour Kpatchi-Clôture centre de Santé et à Kilibo tronçon: feu-vert-Kilibo ogbon'lé, commune de Ouessè,	DC	PI	1 999 800
4	Travaux de construction des caniveaux en moellon et ouvrages d'assainissement avec rechargement latéritique à Laminou: tronçon zongo-botti, commune de Ouessè,	AOO	T	38 599 570
5	Travaux de construction des caniveaux en moellon et ouvrages d'assainissement avec rechargement latéritique à CHALLA-OGOÏ tronçon Kpatchi-clôture centre de santé, commune de Ouessè,	AOO	T	24 980 600
6	Travaux de construction des caniveaux en moellon et ouvrages d'assainissement avec rechargement latéritique à Odougba , tronçon N'Gbèhoouédo-Odougba, commune de Ouessè,	AOO	T	18 998 000
7	Travaux de construction d'un dalot de 200X150 sur 10,40 ml avec remlais d'accès sur la RN27 à l'entrée de Tosso Arrd. Gbanlin	AOO	T	17 110 000
TOTAL				155 962 885

N°	Intitulé du marché	Mode de passation	Type de marché	Montant
1	Travaux de réhabilitation des bureaux de l'arrond. De Ouessè centre	AOO	T	17 699 233
2	Marché de fourniture des enseignes lumineuses au profit de la Mairie de Ouessè	DC	F	1 490 000
3	Fourniture de 21 motos pour les élus communaux et agents de la mairie	AOO	F	11 970 000
4	Travaux d'étude et de contrôle Topographique pour la construction des caniveaux en moellon à Zogba Gaou	DC	PI	1 493 790
5	Travaux de réfection d'un module de 3classes+bureau et magasin à l'EPP CHALLA-OGOÏ CENTRE	AOO	T	10 994 202
6	Travaux de réfection d'un module de 3classes+bureau et magasin à l'EPP ADOUGOU	AOO	T	10 425 105
7	Travaux d'étude et de contrôle Topographique pour la construction des caniveaux en moellon à Laminou	DC	PI	1 999 800
8	Travaux de construction des caniveaux en moellon et ouvrages d'assainissement avec rechargement latéritique à Kilibo	AOO	T	18 986 200
9	Travaux de prolongement de caniveaux en moellon sur l'axe CLCAM-Boutique ONASA de Ouesse	DC	T	2 650 000
10	Livraison d'un groupe électrogène à la mairie de Ouesse	DC	F	8 749 700
TOTAL				86 458 030

IV. DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE

TABLEAU DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE (Réf/ C1 à C8)							
N° d'ordre	Critères	Références	ORGANES DE PASSATION				Observations
			PRMP	S/PRMP	CPMP	CCMP	
1	Existence	C1	ok	ok	ok	ok	RAS
2	Conformité	C2	ok	ok	ok	ok	RAS
3	Organisation et fonctionnement	C3	ok				RAS
		C4	ok				RAS
		C5	ok				RAS
		C6	ko				RAS
		C7					
		C8	ko				Non publication des décisions d'attribution
<u>Légende</u>							
C1	Existence des actes de mise en place des différents organes (arrêtés)						
C2	Conformité de la composition des organes par rapport à la réglementation (Adéquation profil/poste)						
C3	Documents à produire par chaque organe et leur qualité (Caractère probant des documents)						
C4	Séparation des fonctions de passation et de contrôle des marchés						
C5	Validité et qualité des décisions d'attribution (respect du quorum, signature par les personnes habilitées)						
C6	Qualité du système d'archivage (taux d'exhaustivité des pièces, disponibilité de salle d'archives/archives)						
C7	Existence des moyens matériels et financiers (cadre de travail, mats et mobiliers de bureau, matériels informatiques, dotations f.						
C8	Publication des décisions d'attribution						

V. CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION

5.1. Exhaustivité des pièces demandées

Au démarrage de la mission, nous avons communiqué à la Personne Responsable des Marchés (PRMP) la liste de pièces et documents à collecter.

L'examen de l'exhaustivité des pièces auditable collectées révèle un taux moyen d'exhaustivité de :

Eléments	Gestion 2016	Gestion 2017
Taux d'exhaustivité	75,00%	71,00%

Ces taux, pour chaque gestion budgétaire, représentent la moyenne des taux d'exhaustivité des pièces collectées sur l'ensemble des procédures d'appel d'offres ouvert (**Voir en annexe 3 les fiches d'exhaustivité**).

5.2. Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM)

La Mairie de Ouessé a élaboré au titre des gestions 2016 & 2017, des PPM qui ont été validés et publiés sur le portail des marchés publics.

5.3. Appréciation du respect des délais de passation

Nous avons apprécié le délai global de passation des marchés échantillonnés à travers l'appréciation du délai individuel par marché à chaque phase du processus.

L'appréciation du délai de passation a été faite de la date de dépôt des plis à la date de signature du marché par l'autorité contractante.

➤ Gestion 2016

Le délai moyen de passation au titre de l'exercice 2016 s'évalue à **77 jours**.

Le délai moyen de passation ainsi déterminé est satisfaisant et témoigne du souci de l'AC de procéder à la signature des marchés dans le délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale (Art 91 du CMP).

➤ Gestion 2017

Le délai moyen de passation au titre de l'exercice 2016 s'évalue à **64 jours**.

Le délai moyen de passation ainsi déterminé est satisfaisant et témoigne du souci de l'AC de procéder à la signature des marchés dans le délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale (Art 91 du CMP).

5.4. Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation)

Conformément aux TDR, le consultant examinera pour les marchés de gré à gré et les demandes de cotation, la compétitivité des prix proposés en tenant compte du repertoire des prix de référence applicable.

A la suite de notre revue, nous n'avons pas de commentaire à faire sur la compétitivité des prix en ce qui concerne les marchés passés par les demandes de cotation.

5.5. Appréciation des constats sur la revue de conformité

➤ Gestion 2016

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

- 1- Marché relatif aux travaux de construction d'un module de 3classes+bureau et magasin avec équipements en mobiliers à l'EPP Kakè, arrondissement de Toui, pour un montant TTC de 27.139.615 FCFA
- 2- Marché : N5i/21/PRMP/SPRMP/2016 du 09 décembre 2016 relatif aux travaux de construction d'un module de 3classes+bureau et magasin avec équipements en mobiliers à l'EPP Sokponta, arrondissement de Djègbé, pour un montant TTC de 27.135.300 FCFA

Les deux marchés ci-dessus cités ont été passés au terme d'un même procédure d'appel d'offres ouvert répartis en deux lots.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des marchés dans le PPM 2016
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus (articles 85 du CMP);
- Défaut de publication de l'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive (articles 84 et 93 du CMP).

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus cités est irrégulière sous réserve de l'insuffisance mentionnée.

- 3- Marché relatif aux travaux de construction des caniveaux en moellon et ouvrages d'assainissement avec rechargement latéritique à Laminou: tronçon zongo-botti, commune de Ouessè, attribué pour un montant TTC de 38.599.570 FCFA.

- 4- Marché relatif aux travaux de construction des caniveaux en moellon et ouvrages d'assainissement avec rechargement latéritique à CHALLA-OGOÏ tronçon Kpatchi-clôture centre de santé, commune de Ouessè, attribué pour un montant TTC de 24.980.600 FCFA.
- 5- Marché relatif aux travaux de construction des caniveaux en moellon et ouvrages d'assainissement avec rechargement latéritique à Odougba, tronçon N'Gbèhoouédo-Odougba, commune de Ouessè, attribué pour un montant TTC de 18.998.000 FCFA.

Les trois marchés ci-dessus cités ont été passés au terme d'un même procédure d'appel d'offres ouvert répartis en trois lots.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des marchés dans le PPM 2016
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus cités est régulière.

- 6- Marché relatif aux travaux de construction des caniveaux en moellon et ouvrages d'assainissement avec rechargement latéritique à Odougba, tronçon N'Gbèhoouédo-Odougba, commune de Ouessè, attribué pour un montant TTC de 17.110.000 FCFA

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des marchés dans le PPM 2016
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière.

PROCEDURE DE DEMANDE DE COTATION

- 7- Marché relatif aux travaux d'étude et de contrôle Topographique pour la construction des caniveaux en moellon à CHALLA-OGOÏ: tronçon Carrefour Kpatchi-Clôture centre de Santé et à Kilibo tronçon: feu-vert-Kilibo ogbon'lé, commune de Ouessè,, attribué pour un montant TTC de 1.999.800 FCFA

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des marchés dans le PPM 2016
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière.

➤ **GESTION 2017**

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

- 1- Marché relatif aux travaux de réhabilitation des bureaux de l'arrond. de Ouessè centre, attribué pour un montant TTC de 17.699.233 FCFA

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des marchés dans le PPM 2016
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière.

- 2- Marché relatif à la fourniture de 21 motos pour les élus communaux et agents de la mairie, attribué pour un montant TTC de 11.970.000 FCFA

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des marchés dans le PPM 2016
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière.

- 3- Marché relatif aux travaux de réfection d'un module de 3classes+bureau et magasin à l'EPP CHALLA-OGOÏ CENTRE, attribué pour un montant TTC de 10.994.202 FCFA
- 4- Marché relatif aux travaux de réfection d'un module de 3classes+bureau et magasin à l'EPP ADOUGOU, attribué pour un montant TTC de 10.425.105 FCFA

Les deux marchés ci-dessus cités ont été passés au terme d'un même procédure d'appel d'offres ouvert répartis en deux lots.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des marchés dans le PPM 2016
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus (articles 85 du CMP);
- Défaut de publication de l'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive (articles 84 et 93 du CMP).

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus cités est irrégulière sous réserve de l'insuffisance mentionnée.

- 5- Marché relatif aux travaux de construction des caniveaux en moellon et ouvrages d'assainissement avec rechargement latéritique à Kilibo, attribué pour un montant TTC de 18.986.200 FCFA

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des marchés dans le PPM 2016
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Non-respect du délai légal d'attente (articles 85 du CMP);
- Défaut de publication de l'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive (articles 84 et 93 du CMP).

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière.

PROCEDURE DE DEMANDE DE COTATION

- 6- Marché relatif à la fourniture des enseignes lumineuses au profit de la Mairie de Ouessè, attribué pour un montant TTC de 1.490.000 FCFA

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des marchés dans le PPM 2016
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Non-respect du délai légal d'attente (articles 85 du CMP);
- Défaut de publication de l'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive (articles 84 et 93 du CMP).

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière.

- 7- Marché relatif aux travaux d'étude et de contrôle Topographique pour la construction des caniveaux en moellon à Zogba Gaou, attribué pour un montant TTC de 1.493.790 FCFA

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des marchés dans le PPM 2016
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Non-respect du délai légal d'attente (articles 85 du CMP);
- Défaut de publication de l'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive (articles 84 et 93 du CMP).

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière.

- 8- Marché relatif aux travaux d'étude et de contrôle Topographique pour la construction des caniveaux en moellon à Laminou, attribué pour un montant TTC de 1.999.800 FCFA

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des marchés dans le PPM 2016

- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière.

- 9- Marché relatif aux travaux de prolongement de caniveaux en moellon sur l'axe CLCAM-Boutique ONASA de Ouesse, attribué pour un montant TTC de 2.650.000 FCFA

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des marchés dans le PPM 2016
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière.

- 10- Marché relatif à la livraison d'un groupe électrogène à la mairie de Ouesse, attribué pour un montant TTC de 8.749.700 FCFA

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des marchés dans le PPM 2016
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière.

VI. CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC

Selon les TDR, l'auditeur doit se faire une opinion sur l'efficacité et la performance du traitement des recours préalables et autres demandes d'informations sur des procédures par l'autorité contractante et établir le pourcentage des plaintes examinées et réglées à son niveau en conformité avec la réglementation en vigueur. En ce qui concerne les recours, auto saisines connus par l'Autorité de

Régulation des Marchés Publics (ARMP), le consultant examinera également le degré d'application (en pourcentage) des décisions y afférentes.

Au titre des gestions budgétaires 2016, nous n'avons pas eu connaissance de plaintes formulées par les soumissionnaires au niveau de l'AC. Nous n'avons pas non plus décelé au niveau des recours exercés.

VII. CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE

l'audit de l'exécution financière a révélé que certains marchés ne sont pas exécutés dans le délai contractuel. Nous n'avons non plus la preuve que les pénalités de retard prévu au contrat ont été appliqués. Ces constats concernent les marchés ci après :

- Marché relatif aux travaux de construction des caniveaux en moellon et ouvrages d'assainissement avec rechargement latéritique à Kilibo, attribué pour un montant TTC de 18.986.200 FCFA
- Marché relatif aux travaux de construction des caniveaux en moellon et ouvrages d'assainissement avec rechargement latéritique à Laminou: tronçon zongo-botti, commune de Ouessè, attribué pour un montant TTC de 38.599.570 FCFA.

VIII. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC

8.1. Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes

La démarche de définition du barème des critères retenus pour l'appréciation de la performance des autorités contractantes est la même que pour la revue de conformité des procédures de passation et celle de l'exécution financière des marchés.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes

Le système de notation est constitué de la note 1 ou 0 pour chaque critère retenu et est présenté comme ci-après :

- une note de 1 indique que le test est satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise est disponible et est conforme aux exigences réglementaires en vigueur ;
- une note de 0 signifie que le test est non satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise n'est pas disponible.

La note attribuée à chaque critère est un chiffre entier (0 ou 1). Aucune décimale ne sera utilisée dans la notation des critères.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés

Le système de notation est basé sur le taux de non-conformité observé au niveau de chaque critère défini. En effet, pour chaque critère, il est déterminé sur la base de la revue, le nombre de non-conformités observées. Ce nombre est ensuite rapporté au volume de marchés audités (ou

d'informations traitées selon le cas) pour obtenir le taux de non-conformité qui constitue la note obtenue par le critère considéré.

Ainsi, la note à attribuer à chaque critère est comprise entre 0% et 100%.

❖ **Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

Le système de notation à ce niveau est identique à celle de la revue de conformité des procédures de passation des marchés.

8.2. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de moyennes	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
0,80 à 1	« Mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur
0,50 à 0,79	« Mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0,30 à 0,49	« Mise en place insatisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies significatives dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0 à 0,29	« Mise en place défaillante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Il est à souligner que le niveau d'exhaustivité des pièces (dont le taux est déterminé et communiqué dans le présent rapport) est un élément déterminant de la performance des AC. **Pour ce faire, le taux moyen de non-conformité théorique initialement déterminé est rapporté au taux d'exhaustivité pour obtenir le taux de non-conformité effectif.**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	" Performance Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	" Performance Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	" Performance Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

❖ Conclusion pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés

La précision apportée sur le taux d'exhaustivité au niveau de la revue de conformité des procédures de passation des marchés est valable ici également.

La matrice des conclusions possibles se présente ainsi qu'il suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.

Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	" Performance Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	" Performance Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	" Performance Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

8.3. Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle

Les diligences mises en œuvre sont consignées dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Organes	Points de contrôle	OK/KO	Note 1 pour OK 0 pour KO	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DES ORGANES AU SEIN DE L'AC						
1	PRMP	Acte de désignation de la PRMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
2		Déclaration sur l'honneur de la PRMP	N/A	-	-	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
3		Existence d'un rapport d'exécution des marchés	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
4		Transmission du rapport d'exécution à la DNCMP, à l'ARMP et à la Chambre des comptes	KO	0,00	-	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
5		Renouvellement/ remplacement acté de la PRMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-		OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
6	CPMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CPMP	KO	0,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
7		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CPMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
8	CCMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CCMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
9		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CCMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
		NIVEAU DE PERFORMANCE _ MISE EN PLACE DES ORGANES		0,60		

Conclusion : Le niveau de performance est de 0,60.

Non transmission du rapport d'exécution à la DNCMP, à l'ARMP et à la Chambre des comptes.
L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes.

8.4. Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

➤ Gestion 2016

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	3	N/A	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	1	1		0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	6	6	2	33%	Défaut d'information aux soumissionnaires retenus	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	1	1	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	6	6	6	100%	les attributions provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	8	8	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE_REVUE DE CONFORMITE (A)				10,26%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE				75%		
1	TAUX DE NON CONFORMITE_EFFECTIF (C=A/B)				14%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 14%.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

➤ **Gestion 2017**

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	10	10	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	3	N/A	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	5	5	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	5	5	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	5	5		0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	5	5	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	5	5	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	5	5	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	5	5	2	40%	Défaut d'information aux soumissionnaires retenus	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	5	5	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	5	5	5	100%	les attributions provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	10	10	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	10	10	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	10	10	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE_REVUE DE CONFORMITE (A)				10,77%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				71%		
1	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF (C=A/B)				15%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 15%.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

8.5.Appréciation de la performance liée à la revue de l'exécution financière des marchés

➤ Gestion 2016

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE L'EXECUTION FINANCIERE							
1	Garantie de soumission	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés de prestations intellectuelles pour lesquels il est exigé une garantie de soumission
2	Garantie de bonne exécution	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés pour lesquels il est exigé une garantie de soumission supérieure à 5% de la valeur de base du marché (avenants éventuels non compris)
3	Ordre de service	7	7	0	NA	RAS	Pourcentage d'ordres de service émis suite à des modifications de prix dépassant 10% de la valeur du marché
4	Avenant: autorisation	0	0	0	NA	RAS	Pourcentage d'avenants signés sans autorisation de la DNCMP
5	Avenant: Proportion du marché initial	0	0	0	NA	RAS	Pourcentage d'avenants à la suite des modifications de prix dépassant 20% de la valeur du marché
6	Avance de démarrage: garantie	0	0	0	NA	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage accordées sans garantie de remboursement d'avance
7	Avance de démarrage: Proportion du marché initial	0	0	0	NA	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage ayant dépassé 20% pour les travaux et PI, et 30% pour les fournitures et autres services
8	Dossier d'exécution	7	7	1	14%	Délai d'exécution non respecté	Pourcentage de marchés n'ayant pas respecté le délai d'exécution
	MOYENNE				14%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 14%.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

➤ **Gestion 2017**

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE L'EXECUTION FINANCIERE							
1	Garantie de soumission	10	10	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés de prestations intellectuelles pour lesquels il est exigé une garantie de soumission
2	Garantie de bonne exécution	10	10	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés pour lesquels il est exigé une garantie de soumission supérieure à 5% de la valeur de base du marché (avenants éventuels non compris)
3	Ordre de service	10	10	0	NA	RAS	Pourcentage d'ordres de service émis suite à des modifications de prix dépassant 10% de la valeur du marché
4	Avenant: autorisation	10	10	0	NA	RAS	Pourcentage d'avenants signés sans autorisation de la DNCMP
5	Avenant: Proportion du marché initial	10	10	0	NA	RAS	Pourcentage d'avenants à la suite des modifications de prix dépassant 20% de la valeur du marché
6	Avance de démarrage: garantie	10	10	0	NA	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage accordées sans garantie de remboursement d'avance
7	Avance de démarrage: Proportion du marché initial	0	0	0	NA	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage ayant dépassé 20% pour les travaux et PI, et 30% pour les fournitures et autres services
8	Dossier d'exécution	10	10	1	10%	Délai d'exécution non respecté	Pourcentage de marchés n'ayant pas respecté le délai d'exécution
	MOYENNE				10%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 10%.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

IX. ANNEXES**ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES**

N° d'ordre	Noms et prénoms	Fonctions
1	Florent GNIMAVO	Assistant CST

ANNEXE 2 : PV DE RESTITUTION

BEC SARL

PROCES VERBAL DE SEANCE DE RESTITUTION DES CONCLUSIONS DE L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS AU TITRE DE LA GESTION BUDGETAIRE 2016-2017

Nom de l'Autorité Contractante : Mairie de OUESSE

Date de tenue de la séance de restitution : 24 décembre 2019

Heure de démarrage : 10h

Heure de fin : 12h

Personnes présentes à la séance :

(Cf. liste de présence de la séance de restitution ci-jointe)



I- Récapitulatif des pièces collectées

- Plan prévisionnel de passation des marchés publics approuvés (initial et révisés) 2016-2017
- Actes constitutifs des organes de passation des marchés et actes de désignation des membres de la PRMP, de la CPMP et CCMP au titre desdits exercices
- Budgets approuvés pour 2016 et 2017
- Avis général de passation des marchés publics 2016-2017
- Comptes administratifs et comptes de gestion pour les communes
- Registre de l'ARMP coté et paraphé.
- Les actes de désignation des membres du comité d'approvisionnement
- Rapport annuel sur la passation et l'exécution des marchés publics au titre de gestion budgétaire 2017
- Rapports d'activité de la Cellule de contrôle des Marchés Publics au titre de gestion budgétaire 2017

II- Récapitulatif des pièces non collectées

- 1- Rapports annuels sur la passation et l'exécution des marchés publics au titre des gestions budgétaires 2016
- 2- Rapports d'activité de la Cellule de contrôle des Marchés Publics au titre des gestions budgétaires 2016
- 3- Les preuves de transmission à l'ARMP et à la DCMP des rapports annuels sur la passation et l'exécution des marchés

PV de restitution

Page 1 sur 10

BEC SARL

publics au titre des gestions budgétaires 2016-2017 et des rapports d'activité de la Cellule de contrôle des Marchés Publics au titre des gestions budgétaires 2016- 2017.

III- Synthèse des observations du consultant



- 3.1. Sur l'existence, l'organisation, le fonctionnement et la conformité des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Vu la loi n°2009-02 du 7 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en République du Bénin et ses décrets d'application, la revue de l'organisation et du fonctionnement des organes de passation et de Contrôle de la mairie fait ressortir les constats ci-après :

Points forts :

- Mise en place des organes de passation et de Contrôle de l'autorité contractante par divers arrêtés à savoir :
 - Arrêté 2016 N°013 bis/CO/SG/SAG/SPRMP du 25 avril 2016 portant nomination des membres du Comité d'Approvisionnement
 - Arrêté 2016 N°019/CO/SG/SAG-SPRMP du 25 avril 2016 portant nomination des membres de Cellule de Contrôle des Marchés Publics.
 - Arrêté 2016 N°012 bis/CO/SG/SAG-SPRMP du 26 décembre 2016 portant nomination de Spécialiste des marchés au Secrétariat de la Personne Responsables des Marchés Publics (SPRMP).
 - Arrêté 2016 N°018/CO/SG/SAG-SPRMP du 25 avril 2016 portant nomination des membres de la commission de passation des Marchés Publics.

PV de restitution

Page 2 sur 10

BEC SARL

- Arrêté 2016 N°015/CO/SG/SAG-SPRMP du 25 avril 2016 portant nomination de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP).
- Arrêté 2013 N°41/034/CO/SG-SAG du 1^{er} juillet 2013 portant création, composition, attributions et fonctionnement du secrétariat de la Personne Responsable des marchés Publics.
- Arrêté 2013 N°41/052/CO/SG-SAG du 30 août 2013 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la commission communale de passation des marchés publics.
- Arrêté 2013 N°41/053/CO/SG-SAG du 30 août 2013 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la Cellule Communale de Contrôle des Marchés Publics.
- Arrêté 2013 N°41/058/CO/SG-SAG du 03 septembre 2013 portant création, composition, attributions et fonctionnement du Comité d'Approvisionnement de la Commune de Ouèsse.
- Arrêté 2013 N°41/059/CO/SG-SAG du 03 septembre 2013 portant désignation, attributions et fonctionnement de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Ouèsse.

▪ Respect de la qualité de la PRMP désignée conforme à l'article 4 du décret n° 2010-496 du 26 novembre 2010.

Points faibles

- non transmission à la DNCMP et à l'ARMP des rapports sur la passation et l'exécution des marchés (alinéa h de l'art 2 du décret DECRET N° 2010- 496 du 26 NOVEMBRE 2010);

3.2. Sur les procédures de passation des marchés collectés

Une liste de trente (30) marchés (**Tableau 1**) a été mise à disposition de l'Auditeur. L'audit a sélectionné les marchés passés suivant l'approche des risques et la taille en termes de valeur des marchés.

PV de restitution

Page 3 sur 10

BEC SARL

Tableau 1 : point des marchés mis à la disposition par l'Autorité Contractante.

N°	Intitulé du marché	Référence du marché	Montant total marché TTC
1	Travaux d'achèvement du terrain omnisport de Ouessè (FADeC 2009 et 2013)	N°5i/24/CO/PRMP/S PRMP/2016	3 203 695
6	Travaux d'étude et de contrôle topographique pour la construction des caniveaux en moellons à Zogba Gaou	N° 4 i / 01 B cont/CO/CPMP/SPR MP/2016	1 493 790
7	Travaux de construction des caniveaux en moellons et ouvrages d'assainissement avec rechargement latéritiques au marché central de Ouessè, tronçon maison EZIN BABA -Buvette Fontaine deux - marché central.	4i/06/PRMP/SPRMP/2016	26 265 398
8	Travaux de réfection d'un module de 3classes+bureau et magasin à l'EPP CHALLA-OGOÏ CENTRE	4i/02/PRMP/SG/SPR MP/2016	10 994 202
9	Travaux de réfection d'un module de 3classes+bureau et magasin à l'EPP ADOUGOU/A	4i/03/PRMP/SG/SPR MP/2016	10 425 105
10	Travaux de construction d'un module de 3classes+bureau et magasin avec équipements en mobiliers à l'EPP Igbokoto, arrondissement de Ikémon	5i/19/PRMP/SPRMP /2016	27 120 503
11	Travaux de construction d'un module de 3classes+bureau et magasin avec équipements en mobiliers à l'EPP Kakè, arrondissement de Toui	5i/20/PRMP/SPRMP /2016	27 139 615
12	Travaux de construction d'un module de 3classes+bureau et magasin avec équipements en mobiliers à l'EPP Sokponta, arrondissement de Djègbé	5i/021/PRMP/SPRM P/16	27 135 300
13	Travaux d'étude et de contrôle Topographique pour la construction des caniveaux en moellon à Laminou: tronçon zongo-botti et à Odougba	4i/01.cont/CO/CPMP /SPRMP/2016	1 999 800

PV de restitution

Page 4 sur 10

BEC SARL

	tronçon: N'gbèhouédo-Wèè-Odougba, commune de Ouessè,		
14	Travaux d'étude et de contrôle Topographique pour la construction des caniveaux en moellon à CHALLA-OGOÏ: tronçon Carrefour Kpatchi-Clôture centre de Santé et à Kilibo tronçon: feu-vert-Kilibo ogbon'lé, commune de Ouessè,	4i/01A/cont/CO/CP MP/SPRMP/2016	1 999 800
15	Travaux de construction des caniveaux en moellon et ouvrages d'assainissement avec rechargement latéritique à Laminou: tronçon zongo-botti, commune de Ouessè,	5i/15/PRMP/SPRMP/16	38 599 570
16	Travaux de construction des caniveaux en moellon et ouvrages d'assainissement avec rechargement latéritique à CHALLA-OGOÏ tronçon Kpatchi-clôture centre de santé, commune de Ouessè,	5i/14/PRMP/SPRMP/16	24 980 600
17	Travaux de construction des caniveaux en moellon et ouvrages d'assainissement avec rechargement latéritique à Odougba, tronçon N'Gbèhouédo- Odougba, commune de Ouessè,	5i/13/PRMP/SPRMP/16	18 998 000
18	Travaux de construction des caniveaux en moellon et ouvrages d'assainissement avec rechargement latéritique à Kilibo, tronçon feu vert - Ogbo O'lé à Klibo.	5i/12/PRMP/SPRMP/16	18 986 200
19	Travaux de prolongement de caniveaux en moellons sur l'axe CLCAM-Boutique ONASA de Ouessè, Arrd de Ouessè.	5i/23/PRMP/SPRMP/16	2 650 000
20	Travaux de construction d'un dalot de 200X150 sur 10,40 ml avec remblais d'accès sur la RN27 à l'entrée de Tosso Arrd. Gbanlin	5i/18/PRMP/SPRMP/16	17 110 000
21	Travaux d'ouverture de voie dans la Commune.	5i/17/PRMP/SPRMP/16	19 635 200

PV de restitution

Page 5 sur 10

BEC SARL

22	Travaux de réhabilitation de la maternité de CHALLA Ogï	4i /07/CPMP/PRMP /16	16 397 469
23	Travaux de réhabilitation des bureaux de l'arrond. De Ouessè centre	4i /10/CO/PRMP/ SPRMP/2016	17 699 233
24	Marché de fourniture des enseignes lumineuses au profit de la Mairie de Ouessè	5i /24/CO/PRMP/ SPRMP/2016	1 490 000
25	Fournitures relatives à l'acquisition des matériels informatiques au profit du Maire , ses Adjoins et certains service de la Mairie	5i /16/CO/PRMP/ SPRMP/2016	3 150 000
26	Livraison d'un groupe électrogène à la Mairie de Ouessè, au profit de l'arrd. De Toui	4i /11/CO/SG/PRMP/ SPRMP/2016	8 749 700
29	Travaux d'extension de l'adduction d'eau villageoise dans l'arrondissement de Ouessè	5i/22/PRMP/SPRMP /2016 du 14 décembre 2016	5 186 100
30	Fourniture de 21 motos pour les élus communaux et agents de la mairie	4i/08/CO/CPMP/SG/ SPRMP/2016	11 970 000

Tableau 2 : Point des marchés audités

N°	Intitulé du marché	Référence du marché	Montant total marché TTC
1	Travaux d'achèvement du terrain omnisport de Ouessè (FADeC 2009 et 2013)	N°5i/24/CO/PRMP/S PRMP/16	3 203 695
2	Travaux de construction d'un module de 3classes+bureau et magasin avec équipements en mobiliers à l'EPP Igbokoto, arrondissement de Ikémon	5i/19/PRMP/SPRMP /16	27 120 503
3	Travaux de construction d'un module de 3classes+bureau et magasin avec équipements en mobiliers à l'EPP Kakè, arrondissement de Toui	5i/20/PRMP/SPRMP /16	27 139 615
4	Travaux de construction d'un module de 3classes+bureau et magasin avec équipements en mobiliers à l'EPP Sokponta, arrondissement de Djègbé	5i/021/PRMP/SPRM P/16	27 135 300
5	Travaux de construction des caniveaux en moellon et ouvrages d'assainissement avec rechargement latéritique à Laminou: tronçon zongo-	5i/15/PRMP/SPRMP/ 16	38 599 570

PV de restitution

Page 6 sur 10

BEC SARL

	botti, commune de Ouessè,		
6	Travaux de construction d'un dalot de 200X150 sur 10,40 ml avec remblais d'accès sur la RN27 à l'entrée de Tosso Arrd. Gbanlin	5i/18/PRMP/SPRMP/16	17 110 000
7	Marché de fourniture des enseignes lumineuses au profit de la Mairie de Ouessè	5i/24/CO/PRMP/SPRMP/16	1 490 000
8	Travaux d'extension de l'adduction d'eau villageoise dans l'arrondissement de Ouessè	5i/22/PRMP/SPRMP/2016 du 14/12/16	5 186 100
9	Fourniture de 21 motos pour les élus communaux et agents de la mairie	4i/o8/CO/CPMP/SG/SPRMP/2016	11 970 000

Points forts :

- Tous les dossiers d'appel à concurrence audités ont reçu le sceau d'approbation de l'organe de contrôle.
- Les avis d'appel à concurrence ont été régulièrement publiés
- Les procédures en demande de cotation sont conduites comme en appel d'offres ouvert.

Points faibles➤ **D'ordre général :**

- Non publication des PV d'ouverture des offres (art 76 de la loi 2009-02) ;
- Non publication des PV d'attribution provisoire (art 84 de la loi 2009-02) ;
- Non publication des avis d'attribution définitive par les mêmes canaux que l'avis d'appel d'offres (art 93 de la loi 2009-02) ;
- Non application des pénalités de retard en cas de dépassement des délais contractuels fixés par le marché et non imputables à l'autorité contractante en violation des art.125, 141 et 142 de la loi 2009-02.

■ SUR REVUE DE LA CONFORMITE DES MARCHES SELECTIONNES POUR L'AUDIT

Au titre des marchés communiqués par l'Autorité Contractante, les marchés approuvés durant la période sous revue ci-après ont été

PV de restitution

Page 7 sur 10

BEC SARL

audités :

- **Marché : N5i/19/PRMP/SPRMP/2016 du 09 décembre 2016**
relatif aux travaux de construction d'un module de
3classes+bureau et magasin avec équipements en mobiliers à
l'EPP Igbokoto, arrondissement de Ikèmon

Points faibles

- Absence de la preuve de publication de l'avis d'attribution définitive ;
- Prise d'avenant sans autorisation de la Direction Nationale des Marchés Publics (Non-respect de l'article 124 de la loi n°2009-02).

- **Marché : N5i/20/PRMP/SPRMP/2016 du 09 décembre 2016**
relatif aux travaux de construction d'un module de
3classes+bureau et magasin avec équipements en mobiliers à
l'EPP Kakè, arrondissement de Toui

Points faibles

- Absence de la preuve de publication de l'avis d'attribution définitive ;
- Prise d'avenant sans autorisation de la Direction Nationale des Marchés Publics (Non-respect de l'article 124 de la loi n°2009-02).

- **Marché : N5i/21/PRMP/SPRMP/2016 du 09 décembre 2016**
relatif aux travaux de construction d'un module de
3classes+bureau et magasin avec équipements en mobiliers à
l'EPP Sokponta, arrondissement de Djègbé

Points faibles

- Absence de la preuve de publication de l'avis d'attribution définitive ;
- Prise d'avenant sans autorisation de la Direction Nationale des Marchés Publics (Non-respect de l'article 124 de la loi n°2009-02).

- **Marché : N5i/22/PRMP/SPRMP/2016 du 14 décembre 2016**
relatif aux d'extension de l'adduction d'eau villageoise dans
l'arrondissement de Ouessè

Points faibles

PV de restitution

Page 8 sur 10

BEC SARL

- Absence de la preuve de publication de l'avis d'attribution définitive ;
- Prise d'avenant sans autorisation de la Direction Nationale des Marchés Publics (Non-respect de l'article 124 de la loi n°2009-02).

➤ **Marché : N5i/24/PRMP/SPRMP/2016 du 15 décembre 2016 relatif à la fourniture des enseignes lumineuses au profit de la Mairie de Ouessè**

Points faibles

- Absence de la preuve de publication de l'avis d'attribution définitive ;
- Avis de l'organe de contrôle sur les résultats d'évaluation : le 08 décembre 2016
- Absence de courriers d'information aux différents soumissionnaires non retenus et à l'attributaire provisoire.
- Signature du contrat : le 15 décembre 2016 soit 07 jours après l'avis de l'organe de contrôle. (non-respect de l'article 85 de la loi n°2009-02).



Au titre de l'exercice budgétaire 2017, l'autorité déclare n'avoir bouclé aucun marché, tous les dossiers dont les procédures ont commencé en 2017, ont tous abouti en 2018 et comptabilisés pour l'exercice 2018.

3.3. Sur les plaintes

La Mairie affirme n'avoir reçu aucune plainte au titre des gestions budgétaires 2016-2017.

3.4. Sur l'exécution financière des marchés

Tous les marchés ont eu une exécution financière de 100% seulement que les preuves de paiement sont au niveau de la Recette Perception.

NB : à la page 9, la dernière puce de « Points Faibles » : « Signature du contrat : le 15 décembre 2016 soit 07 jours après l'avis de l'organe

PV de restitution

Page 9 sur 10

[Signature]

BEC SARL

de contrôle qualifiée de non-respect de l'article 85 de la loi n°2009-02», a fait objet de désaccord entre nous. Il a été retenu que l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) nous départage sur ce point.

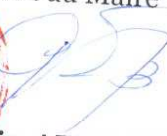
Fait à Ouessè, le 24 décembre 2019

Pour Bec Sarl

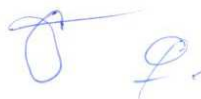

Tanguy MAFFON
chef de mission

Pour le Maire et P.O

Le 2^{ème} Adjoint au Maire



Alobakin AHOLLOU

PV de restitution



Page 10 sur 10

ANNEXE 3 : Tableaux d'exhaustivité**EXERCICE 2016****AOO**

		DAO			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Total	Total Requis	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Travaux de construction d'un module de 3classes+bureau et magasin avec équipements en mobiliers à l'EPP Kakè, arrondissement de Toui	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80%	75%
2	Travaux de construction d'un module de 3classes+bureau et magasin avec équipements en mobiliers à l'EPP Sokponta, arrondissement de Djègbé	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	0	0	1	1	0	11	15	73%	
3	Travaux de construction des caniveaux en moellon et ouvrages d'assainissement avec rechargement latéritique à Laminou: tronçon zongo-botti, commune de Ouessè,	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	0	0	1	1	0	11	15	73%	
4	Travaux de construction des caniveaux en moellon et ouvrages d'assainissement avec rechargement latéritique à CHALLA-OGOÏ tronçon Kpatchi-clôture centre de santé, commune de Ouessè,	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	0	0	1	1	0	11	15	73%	
5	Travaux de construction des caniveaux en moellon et ouvrages d'assainissement avec rechargement latéritique à Odougba , tronçon N'Gbèhoouédo- Odougba, commune de Ouessè,	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	0	0	11	15	73%	
6	Travaux de construction d'un dalot de 200X150 sur 10,40 ml avec remlais d'accès sur la RN27 à l'entrée de Tosso Arrd. Gbanlin	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	16	75%	

EXERCICE 2017

AOO

		DAO			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Total	Total Requis	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Travaux de réhabilitation des bureaux de l'arrond. De Ouessè centre	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80%	71%
2	Fourniture de 21 motos pour les élus communaux et agents de la mairie	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	0	0	1	1	0	11	15	73%	
3	Travaux de réfection d'un module de 3classes+bureau et magasin à l'EPP CHALLA-OGOÏ CENTRE	1	1	1	0	0	1	1	1	1	N/A	1	0	0	1	1	0	10	15	67%	
4	Travaux de réfection d'un module de 3classes+bureau et magasin à l'EPP ADOUGOU	1	1	1	0	0	1	1	1	1	N/A	1	0	0	1	1	0	10	15	67%	
5	Travaux de construction des caniveaux en moellon et ouvrages d'assainissement avec rechargement latéritique à Kilibo	1	1	1	0	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	0	0	10	15	67%	

égende procédure d'appel d'offre ouvert

Planification

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC
2. Preuve de publication du PPPM par la DNCMP

3. DAO

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

4. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

5. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les PV d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou preuve de publication du procès-verbal d'attribution provisoire

6. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistré
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Légende de la pré-qualification

1. Planification

Plan annuel de passation des marchés (initial) et révisé (le cas échéant) de chaque AC

2. Présélection

- a. Avis à manifestation d'intérêt publié
- b. Réponses des soumissionnaires
- c. Rapports d'évaluation des manifestations d'intérêt
- d. PV de présélection et Liste restreinte des soumissionnaires présélectionnés
- e. ANO des organes de contrôle sur le PV d'évaluation des MI
- f. Preuve d'information aux soumissionnaires non présélectionnés

3. Demande de propositions

- g. lettre d'invitation à soumissionner
- h. Demande de propositions validé

4. Réception des propositions

- i. Propositions des soumissionnaires
- j. Acte de désignation des membres de la commission d'ouverture des propositions
- k. Acte de désignation des membres de la sous-commission d'analyse

5. Ouverture et évaluation des propositions

• **Propositions techniques**

- l. Procès-verbal d'ouverture des propositions techniques
- m. Procès-verbal d'évaluation des propositions techniques
- n. ANO des organes de contrôle sur le PV d'évaluation
- o. Preuve d'information aux soumissionnaires non qualifiés techniquement

• **Propositions financières**

- p. Procès-verbal d'ouverture des propositions financières
- q. Procès-verbal d'évaluation des propositions financières
- r. ANO des organes de contrôle sur le PV d'évaluation

6. attribution et négociation

- s. Preuve de notification d'attribution provisoire
- t. PV de négociation (selon le cas)
- u. Preuve d'information aux soumissionnaires non retenus

Légende de la procédure de demande de cotation

1. Planification

Plan annuel de passation des marchés (initial) et révisé (le cas échéant) de chaque AC

2. Dossier de demande de cotation

- a. Lettre d'invitation à soumissionner (Avis de consultation publié)
- b. Dossier de demande de cotation validé

3. Réception & Ouverture des offres

- c. Offres des soumissionnaires
- d. Actes de désignation des membres de la CPMP
- e. Actes de désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres
- f. Procès-verbal d'ouverture des offres signé

4. Analyse, évaluation & attribution

- g. Rapport d'analyse et de synthèse
- h. PV d'attribution provisoire des offres signé
- i. Avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs
(le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. Preuve de notification d'attribution provisoire
- k. Preuve d'information des soumissionnaires non retenus
- l. Publication du procès-verbal d'attribution provisoire

5. Contractualisation

- m. Signature du contrat par l'attributaire et l'AC
- n. Preuve de notification du marché au titulaire
- o. Preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Annexe 4 : Tableau de détermination du délai moyen de passation**➤ Gestion 2016**

N°d'ordre	Délai	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
1	Travaux de construction d'un module de 3classes+bureau et magasin avec équipements en mobiliers à l'EPP Kakè, arrondissement de Toui	29	26	29	9	93
2	Travaux de construction d'un module de 3classes+bureau et magasin avec équipements en mobiliers à l'EPP Sokponta, arrondissement de Djègbé	31	30	40	8	109
3	Travaux de construction des caniveaux en moellon et ouvrages d'assainissement avec rechargement latéritique à Laminou: tronçon zongo-botti, commune de Ouessè,	30	38	36	15	119
4	Travaux de construction des caniveaux en moellon et ouvrages d'assainissement avec rechargement latéritique à CHALLA-OGOÏ tronçon Kpatchi-clôture centre de santé, commune de Ouessè,	29	48	39	10	126
5	Travaux de construction des caniveaux en moellon et ouvrages d'assainissement avec rechargement latéritique à Odougba , tronçon N'Gbèhoouédo-Odougba, commune de Ouessè,	29	48	39	10	126
6	Travaux de construction d'un dalot de 200X150 sur 10,40 ml avec remlais d'accès sur la RN27 à l'entrée de Tosso Arrd. Gbanlin	29	48	39	10	126
Délai global						699
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						460
Volume de marchés concernés (pertinents)						6
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						77

➤ **Gestion 2017**

N°d'ordre	Délai	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
1	Travaux de réhabilitation des bureaux de l'arrond. De Ouessè centre	29	16	29	9	83
2	Fourniture de 21 motos pour les élus communaux et agents de la mairie	31	20	40	8	99
3	Travaux de réfection d'un module de 3classes+bureau et magasin à l'EPP CHALLA-OGOÏ CENTRE	30	28	36	15	109
4	Travaux de réfection d'un module de 3classes+bureau et magasin à l'EPP ADOUGOU	29	48	39	10	126
5	Travaux de construction des caniveaux en moellon et ouvrages d'assainissement avec rechargement latéritique à Kilibo	29	35	29	10	103
Délai global						520
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						320
Volume de marchés concernés (pertinents)						5
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						64